
Plan d'action 2007- 2009

Priorités 2008

Transparence-International (France) est la section française de Transparency International (TI), la principale organisation de la société civile qui se consacre à la lutte contre la corruption. TI, qui comprend près de 100 sections nationales dans le monde, a son secrétariat international basé à Berlin en Allemagne.

TI sensibilise l'opinion publique aux effets dévastateurs de la corruption et travaille de concert avec les gouvernements, le secteur privé et la société civile afin de développer et mettre en œuvre des mesures visant à l'enrayer.

Transparence-International (France), ci-après « TI France », se fixe l'objectif de contribuer à améliorer significativement dans les années à venir la gouvernance publique et privée dans notre pays, en termes de transparence, d'intégrité et de responsabilité des acteurs et de leurs pratiques. Ceci passe notamment par une action résolue de prévention et de combat des différentes formes de corruption, de blanchiment de l'argent sale et d'autres atteintes à l'éthique.

TI France inscrit son action dans le cadre de la stratégie définie au sein du réseau Transparency International, qui insiste sur les effets positifs de la lutte contre la corruption pour le développement des pays pauvres.

TI France veut être une force de :

- sensibilisation et de mobilisation sur les différentes formes de corruption et sur les conséquences de celles-ci,
- prévention,
- proposition et d'apport d'expertise.

TI France ne se substitue pas à l'action des autorités publiques (police, justice) en matière de lutte contre la corruption mais espère contribuer à l'inspirer.

Les actions de TI France sur la période 2007-2009 privilégient trois champs d'intervention :

- les entreprises,
- le monde de l'enseignement,
- la vie politique et l'action publique.

I. Réalisations 2007

Entreprises

- mise en œuvre d'un partenariat avec Suez Environnement et préparation d'un second partenariat avec Aéroports de Paris
- présentation du vade-mecum pour les PME dans le cadre des « Forums des risques » organisés par Ernst&Young

Monde de l'enseignement

- organisation d'un colloque sur les droits des victimes de la corruption

Vie politique et action publique

- envoi d'un questionnaire aux candidats à l'élection présidentielle et publication des réponses
- plaidoyer autour de la nouvelle loi sur la lutte contre la corruption (loi du 13 novembre 2007 – auditions de TI France par les rapporteurs parlementaires)
- promotion du "pacte de Transparence" (auprès du Conseil général de l'Essonne notamment)
- organisation d'une conférence sur les moyens d'action de la justice française pour lutter contre la corruption avec la juge Isabelle Prévost-Desprez

International

- réalisation de rapports de progrès sur la mise en œuvre de la convention de l'OCDE et des engagements du G8 en matière de lutte contre la corruption

Groupes de travail

- publication en partenariat avec d'autres ONG, de la brochure « Paradis fiscaux et judiciaires – cessons le scandale ! »

Communication

- développement du nouveau site internet (lancement en janvier 2008)
- diffusion des indices de TI (Indice de perception et Baromètre) et du rapport mondial sur la corruption dont le thème central était corruption et justice
- publication trimestrielle de La Lettre de Transparence
- création d'une brochure de présentation de l'association

II. Objectifs 2008

1. Objectifs sectoriels

Entreprises

Les priorités 2008 sont de poursuivre et amplifier les partenariats avec les entreprises, de réaliser une enquête sur la prévention de la corruption dans le secteur pharmaceutique, de créer un groupe de travail sectoriel dans le domaine bancaire et de rencontrer les représentants de chacune des entreprises membres de TI France pour faire le point sur leurs démarches éthiques.

Monde de l'enseignement

En 2008, TI France organisera la 3^e édition de son colloque universitaire. Un autre objectif a trait à la réalisation d'un ouvrage sur la lutte contre la corruption à destination du grand public.

Vie politique et action publique

Dans ce domaine, TI France se fixe quatre objectifs :

- à l'occasion des élections municipales, envoyer un questionnaire aux têtes de listes candidates dans les 37 villes de plus de 100 000 habitants, afin d'informer les électeurs sur leurs engagements en matière d'intégrité et de transparence
- concrétiser la signature du pacte de transparence par une collectivité locale.
- suivre la mise en œuvre des engagements électoraux que le Président de la République a pris en réponse au questionnaire de TI France
- initier des contacts avec les agences de notation travaillant sur l'évaluation des démarches de développement durable des collectivités locales dans le but d'être force de proposition sur le volet « prévention de la corruption » des référentiels utilisés.

2. Groupes de travail

Le groupe de travail « secret défense » publiera ses recommandations début 2008. Il sera par ailleurs proposé à Transparency International de lancer un travail de droit comparé sur les législations anti-corruption. Les réflexions sur les moyens de la justice française d'une

part, et sur le lien entre cybercriminalité et blanchiment d'autre part, seront poursuivies. Enfin, un groupe de travail devrait se charger, en liaison avec la Chancellerie, de poursuivre le travail initié en 2006 en vue de constituer une base de données juridiques et d'assurer une veille juridique.

3. Communication et relations avec les médias

Les actions de communication visent les trois cibles suivantes : les membres actuels et futurs, les différents acteurs de la lutte contre la corruption (actions de mobilisation et d'influence auprès de la société civile, des pouvoirs publics, des entreprises, des organisations internationales et du monde de l'enseignement) et le grand public (actions de sensibilisation). En 2008, il est envisagé :

- d'organiser 4 conférences durant l'année pour l'ensemble des membres et partenaires de TI France,
- de mettre en ligne début janvier le nouveau site Internet,
- de poursuivre la publication de la Lettre de Transparence
- d'adresser un questionnaire de satisfaction aux membres de l'association
- de créer un bulletin d'information électronique mensuel à destination des membres de l'association